

XI 4) Vincent Thraséos SCIPION

Frère des précédents, naquit le 22-2-1814. Onze ans plus tard, on trouve son nom au palmarès de l'Athénée comme élève de Sixième ayant obtenu un accessit (il décrocha aussi un prix en troisième) (77). Il n'avait donc que onze ans et demi en achevant sa classe de Sixième et semble avoir été un garçon éveillé... et irrespectueux, à qui l'on avait de la peine à en remontrer. En voici une preuve.

Le 29-11-1829, il y eut une représentation théâtrale par la Compagnie de Saint-Elme au théâtre de la rue de la Maréchaussée, pendant laquelle des élèves de l'Athénée exprimèrent leur mécontentement au sujet de la longueur des entractes « par des trépignements et des cris de la dernière insolence », selon les critiques du « Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg ». Après avoir relevé que « les personnes sages... furent affligées de cette conduite impardonnable », le sévère monsieur croit devoir mettre « cette jeunesse pétulante... en garde devant des hommes sans éducation qui se trouvent parfois au milieu d'elle et qui veulent introduire parmi nous les usages grossiers du parterre des grandes villes ». L'article finit ainsi : « L'exemple de quelques ouvriers ne devrait pas séduire des étudiants appelés à vivre dans une sphère plus élevée. »

Le journal se vit forcé de se rétracter après avoir reçu une « réclamation » aussi formelle que correcte du professeur Y.H. Barreau qui prit la défense de la jeunesse et tranquillisa les parents. A la suite de sa note rectificative, le journal publia la réponse suivante que lui avait adressée le 8 décembre, « Thorn fils et Ch. Fontaine pour tous leurs condisciples. »

« Monsieur le Rédacteur,

Sic agitur censura, et sic exempla parantur ;

Cum iudex, alias quod monet, ipse facit.

« Les personnes sages et officieuses que le ciel veuille encore longtemps conserver pour l'éducation d'une jeunesse pétulante et pour le maintien de la police au théâtre, ont mis leur sagesse à contribution, pour en extorquer quelques réflexions sur la conduite impardonnable des élèves de l'Athénée, lors de la représentation du 29 novembre. Aussi ceux-ci s'empressent-ils de rendre grâce à cette sollicitude sans pareille, en les remerciant pour leur morale prêchée avec tant de justesse et de modération. C'est avec des censeurs aussi clairvoyants que nous pourrions fuir la funeste influence des ouvriers et imiter les Catons de notre ville.

» Nous engageons M. de Saint-Elme à prolonger encore ses entractes pour que les moralistes puissent à loisir méditer leur code de discipline théâtrale.

» Recevez, etc... (78) ».